travaux mais tout ceci sous une forme restreinte et craintive. Les hauts grades dominent toutes les activités maçonniques et la confusion est presque totale.

Selon la Déclaration des Principes du Rite Ecossais Ancien et Accepté, tous les travaux à quelques degrés qu'ils appartiennent sont ouverts à "la Gloire du Grand Architecte de l'Univers" et non "au nom de Dieu Grand Architecte de l'Univers". C'est ici que réside un des problèmes majeurs des obédiences libanaises. Le Vénérable Maître, président de la Loge bleue, puise ses pouvoirs des frères de son atelier qui l'ont élu à cette charge pour une période limitée; et c'est en vertu de cette délégation démocratique

des pouvoirs, que la loge est gérée, les profanes initiés et les élévations accomplies. Par respect des croyances religieuses de chacun et surtout en application des principes de

tolérance et de la liberté absolue de conscience, du respect mutuel et d'acceptation de l'autre tel qu'il est, il est inconcevable maçonniquement de mêler Dieu dans les travaux des ateliers. Si ce principe élémentaire dans la compréhension et dans l'interprétation du Rite Ecossais Ancien et Accepté avait été mis en application combien aurait-on éviter des dialogues stériles dans les médias audiovisuels; médias qui se délectent actuellement devant un monde qui se jette respectivement des anathèmes mal placés?

La guerre a fait du libanais un voyageur de premier ordre et cela a permis aux frères des différentes obédiences d'établir des contacts avec des puissances maçonniques internationales à plus d'un niveau. Mais d'ici à ce que ces puissances jettent des ponts et établissent des liens solides avec elles il y a un grand pas à faire. La guerre a stoppé cet élan et selon nos statistiques seuls quelques résultats concrets, mais si peu, ont été déclarés.

Les obédiences libanaises se sont alors tournées vers elles-mêmes et les multiples projets d'union et de fédération n'ont été qu'éphémères.

Le courage est sans doute la chose la moins bien partagée lorsqu'il s'agit de braver certains tabous, de regarder la réalité en face et de l'exprimer. Nous, la Grande Loge des Cèdres, sommes allés au bout de notre logique philosophique et morale et nous n'avons pas perdu de vue, comme bien d'autres l'ont fait, les principes fondateurs de notre Ordre, je veux dire les Constitutions d'Anderson.

Ainsi en **1995**, et avec l'avènement du nouveau Grand Maître, la Grande Loge des Cèdres a entamé une grande réforme, que beaucoup d'obédiences n'oseront même pas concevoir:

Le mandat du vénérable maître est de 3 années non-renouvelables et n'a plus de titre ad vitam. La séparation rituelle et administrative entre les loges bleues et les hauts grades. La séparation des mandats du grand maître et du souverain grand commandeur.

Le mandat du Grand Maître est de 3 années renouvelable une fois.
L'ouverture vers l'occident à travers des contacts établis avec les différentes obédiences libérales.

En mai 1997 et lors d'une tenue de grande loge, toutes ces réformes ont été adoptées par vote. En juin de la même année une Convention d'amitié et de coopération est signée entre la Grande Loge des Cèdres et le Grand Orient de